

Loi Neuwirth 50 ans



Visuel disponible sur demande

A l'occasion des 50 ans de la Loi Neuwirth, La Poste émet un timbre le 10 février 2017.



Le timbre hommage à Lucien Neuwirth est inspiré de l'affiche du planning familiale de 1978. **Trois générations de femmes pour une même phrase « Un enfant, si je veux...quand je veux »** et cela grâce à la loi relative à la régulation des naissances du 28 décembre 1967. Loi dont il est à l'origine et qu'il a ardemment défendue.

Un peu d'histoire

Né à Saint-Etienne le 18 mai 1924, c'est à 16 ans que Lucien Neuwirth s'engage dans la résistance en entendant l'appel du Général de Gaulle. Il gagne l'Angleterre en 1942 et s'engage dans des missions périlleuses. C'est à Londres qu'il découvre le contrôle des naissances dont il deviendra un fervent partisan.

Après la seconde Guerre Mondiale, il devient conseiller municipal de sa ville de Saint-Etienne où il participe à la commission de l'aide sociale. Il est confronté à la détresse de couples d'origine modeste face à des grossesses non désirées. En France le recours à la contraception est toujours interdit par la loi de 1920.

En 1966, Lucien Neuwirth dépose sa proposition de loi « relative à la régulation des naissances ». Le texte s'attaque à la loi de 1920 qui pénalise l'avortement mais interdit également la propagande en faveur de toute forme de contraception.

Les onze propositions de loi déposées en dix ans sur ces questions ont été systématiquement repoussées. Malgré les résistances d'une partie de la majorité conservatrice, il mènera le combat de la dépénalisation de la contraception, y compris contre son camp.

Le député a raconté sa rencontre en mai 1966 avec le général de Gaulle, président de la République, qui a écouté pendant près de 50 minutes les arguments du parlementaire, sans dire un mot. Alors que l'entretien s'achève, le député joue le tout pour le tout. « **Mon général, à la Libération vous avez donné le droit de vote aux femmes, elles l'avaient bien gagné pendant la Résistance, lance-t-il. Les temps sont venus de leur donner le droit de maîtriser leur fécondité, elles représentent la moitié de notre peuple, elles ne peuvent pas être des demi-citoyennes.** » « **C'est vrai, transmettre la vie, c'est important, lui répond de Gaulle** après un moment de silence. **Il faut que ce soit un acte lucide, continuez !** »

Le mercredi suivant, à la plus grande surprise de son premier ministre Georges Pompidou, le président demande que la proposition de loi soit mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. **La loi relative à la régulation des naissances est promulguée le 28 décembre 1967.**

Quand il meurt le 26 novembre 2013, Lucien Neuwirth est unanimement salué par la presse comme le pionnier de la contraception.

Lucien Neuwirth, l'homme qui s'est battu pour imposer la pilule contraceptive Sources : Le Figaro

Les infos techniques

Création : Aline ZALKO

Impression : héliogravure
Tirage : 900 018 exemplaires

Format du timbre : 40,85 mm x 30mm
Valeur faciale : 0,85 €

Mentions obligatoires : création Aline Zelko, inspirée de l'affiche du planning familial 1978 et photo Neuwirth

Les infos pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première le 9 février 2017 à :

SAINT-ETIENNE (42)

Bureau de poste Saint-Etienne Grand'Poste, de 9 h à 12 h, 8 Ter Avenue de la Libération, 42000 Saint-Etienne.

PARIS (75)

Le Carré d'Encre, 10 h à 18 h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

A partir du 10 février 2017, il sera vendu dans certains bureaux de poste sur le site Internet www.laposte.fr/boutique, au Carré d'Encre, par abonnement ou par correspondance à Phil@poste Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

Contact Presse Phil@poste



Maryline GUILLET

maryline.quilet@laposte.fr

Tél. 01 41 87 42 33 * 06 32 77 39 65